

PROCÈS-VERBAUX

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le MARDI 2 mars 1948.

Le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, institué pour continuer et terminer l'étude de la Loi des Indiens (chapitre 98, S.R.C., 1927) et de toutes les questions, à lui déferées, se réunit à 11 h. du matin sous la présidence de M. D. F. Brown, député, coprésident.

Présents:

Sénat: Les honorables sénateurs Blais et Johnston.—2.

Chambre des communes: MM. Brown, Bryce, Blackmore, Case, Castleden, Charlton, Church, Gariépy, Gibson (*Comox-Alberni*), Harkness, Matthews (*Brandon*), MacLean, MacNicol, Raymond (*Wright*), Reid, Richard (*Gloucester*) et Stanfield.—17.

Aussi présents: MM. H. L. Keenleyside, sous-ministre des Mines et Ressources; C. H. Bland, C.M.G., président de la Commission du service civil; C. W. Jackson, directeur de l'administration et du personnel au ministère des Mines et Ressources; R. A. Hoey, directeur de la Division des Affaires indiennes; Dr O. E. Ault, directeur de la sélection du personnel à la Commission du service civil; M. C. Crosbie, du ministère des Mines et Ressources; D. H. Russell, de la Division des Affaires indiennes.

M. MacNicol proteste contre la publication dans les journaux de la substance du rapport du sous-comité du programme et de la procédure avant la présentation de ce rapport au Comité mixte. MM. Brown et Case répondent.

M. Case présente le premier rapport du sous-comité du programme et de la procédure et il en propose l'adoption. (Pour le texte de ce rapport, voir les témoignages).

Après débat, ledit rapport est adopté.

Sur motion de M. Bryce,

Il est résolu que, durant les deux prochaines semaines, le Comité siège le mardi et le jeudi à partir de 10 h. 30 du matin jusqu'à l'ajournement.

Sur motion de M. Bryce,

Il est résolu que M. J. E. Matthews, député de Brandon, soit nommé vice-président du Comité mixte pour la présente session.

Sur motion de M. Case,

Il est ordonné que rapport soit fait à chacune des Chambres pour demander que le Comité mixte soit autorisé à retenir les services d'un conseiller juridique.

Sur motion de M. Case,

Il est résolu que les vice-présidents des sous-comités soient les mêmes qu'à la dernière session, à savoir: Droits et obligations en vertu des traités, M. Gariépy; Révision de la Loi des Indiens, l'honorable sénateur McKeen; Éducation des Indiens, M. J. E. Matthews.

Sur motion de M. Reid,

Il est résolu que le Comité commence maintenant à entendre les témoins nommés dans le paragraphe 2 du rapport du sous-comité du programme et de la procédure, qui a été adopté aujourd'hui.